



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Objet du marché public

**FOURNITURES ET INSTALLATION DE DÉCORS ET MATÉRIELS D'ILLUMINATIONS POUR
LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE POUR UNE DURÉE DE 5 ANS**

MARCHÉ DE FOURNITURES ET SERVICES

MODE DE PASSATION : PROCÉDURE ADAPTÉE

Suivant articles L2120-1 2°, L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n° 2018-1075 du 3/12/2018 - entré en vigueur le 1^{er} avril 2019

Date limite de remise des plis

LE JEUDI 31 JUILLET 2025 À 12h00

Pouvoir adjudicateur
VILLE DE MAROMME
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès - BP 1095
76153 MAROMME CEDEX
Tél. : 02.32.82.22.00

OBJET DE LA CONSULTATION

Personne responsable du marché	Monsieur David LAMIRAY, Maire de la ville de MAROMME
Type de marché	Fournitures et services
Mode de passation	Procédure adaptée
Code NUTS	FR232 Seine-Maritime
Lieux d'exécution de la prestation	Maromme
Durée	5 ans
Description de la prestation	La présente consultation a pour objet la location, la pose, la maintenance, la dépose et le stockage de motifs, décors d'illuminations pour les fêtes de fin d'année. Ainsi qu'un test en amont pour les réglages
Code CVP principal	Principal : 51110000 - Services d'installation de matériel électrique La procédure d'achat du présent avis, est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Décomposition	Division en lots : Non Variantes : Sont acceptées Options : Non Reconduction : Non
Sous-traitance	Les prestations peuvent être sous-traitées
Négociation	L'acheteur se réserve le droit de négocier

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Date de prise d'effet de la prestation	À compter de la date de notification du contrat.
Exécution des prestations	À compter de la notification du bon de commande
Retenue de garantie	N'est pas prévue au contrat
Avance	Le marché ne prévoit pas le versement d'une avance
Prix	Ferme, global et forfaitaire, le prix est réputé comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations.
Règlement des prestations	Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires
Modalité de paiement du marché	Le comptable public - SGC Maromme
Révision des prix	Les prix sont révisibles
Délai de paiement	Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.
Financement	Par la ville de Maromme
Contraintes	Respect des périodes de mise en lumière
Garantie de parfait achèvement	Le délai de la garantie de parfait achèvement des prestations est de UN (1) an à compter de la date d'effet de la réception.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat	Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession ; Capacité économique et financière ; Références professionnelles et capacité technique.
Pièces justificatives à produire	Ensemble des pièces énumérées dans les documents du marché.
Marché réservé	Non
Attestation de visite obligatoire	Non
Profil d'acheteur	ADM76 - https://marchespublics.adm76.com
Retrait de dossier	Les pièces du marché sont téléchargeables sur le site de l'ADM76, le candidat doit avoir un compte sur la plateforme et se connecter avant de pouvoir télécharger les pièces, suivre le lien : Recherche avancée - Portail des marchés publics
Critères d'attribution	Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
Renseignement	Pour toutes questions ou échanges liés à la présente consultation, les candidats doivent les adresser au profil d'acheteur de la ville de Maromme.
Documents	Toutes les pièces constitutives du marché sont énumérées dans le RC du marché
Offre	Remise des offres LE JEUDI 31 JUILLET 2025 À 12h00 au plus tard. Langue utilisée dans l'offre/ la candidature : français Unité monétaire utilisée : l'euro. Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Modalité d'ouverture des offres : Commission d'ouverture des plis
Critère de choix des offres	L'offre économiquement la plus avantageuse en tenant compte des critères énumérés dans les documents du marché.
Dépôt des plis	Les candidatures et les offres du présent marché seront remises dans un seul pli, exclusivement par voie électronique sur le profil d'acheteur de la ville de Maromme, le candidat doit avoir un compte sur la plateforme et se connecter avant de pouvoir déposer son pli, suivre le lien : Recherche avancée - Portail des marchés publics
Nom des fichiers à envoyer	Il est demandé à chaque candidat de simplifier la dénomination des documents de sa candidature et de son offre afin de permettre à l'acheteur d'identifier le fichier sans devoir l'ouvrir.
Élimination des candidats	Les motifs d'élimination sont ceux prévus par les textes juridiques consacrés par l'Etat français, ainsi que ceux mentionnés dans les documents du marché.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Transmission des plis	Les plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée
Copie de sauvegarde	Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde.
Groupement d'entreprises	Aucune forme de groupement n'est imposée aux candidats.
Format des fichiers	Le format à privilégier lors du dépôt est : .pdf
Signatures acceptées	Manuscrit, électronique PAdES et numérique
Marché périodique	Non
Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
Recours	Tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 02 35 58 35 00 Greffe.ta-rouen@juradm.fr

Date d'envoi à la publication ADM76 : 03/06/2025

Date d'envoi du présent avis au BOAMP: 02/06/2025 (Annonce n° 25-61119)